



HABILITATION ÉLECTRIQUE HOB0-HOV

Nouveauté



OBJECTIF

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510 et C18530
- Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension
- Obtenir l'habilitation électrique HOB0 HOV

PUBLIC CONCERNÉ

Notre **formation à l'habilitation électrique HOB0** s'adresse à toute personne devant assurer des tâches d'ordre non électrique, comme des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la **formation habilitation électrique HOB0 - HOV**
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française
- Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans



Durée d'accès à la formation ?

15 jours sous réserve d'un groupe constitué d'au moins 6 personnes

PROGRAMME

Introduction aux notions élémentaires en électricité

- Mieux comprendre l'environnement de l'habilitation électrique H0 - B0
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Évaluation des risques électriques
- Exemple d'accidents électriques : contact direct, indirect, court-circuit
- Identifier le classement et l'environnement des installations électriques
- Appréhender les notions d'intervention et de travaux non électriques en BT (Basse Tension)
 - ✓ Focus sur les travaux non électriques en HT
- Prise de connaissances de quelques recommandations sur l'**habilitation électrique HOB0**
 - ✓ Panorama de la réglementation selon le code du travail
 - ✓ Panorama de la réglementation selon les normes UTE

Comment travailler en sécurité avec son habilitation électrique HOB0 ?

- Maîtriser les distances de sécurité selon la réglementation **HOB0**
- Intégrer la notion d'autorisation de travaux ou autorisation d'intervention
- Savoir lire et comprendre la signalisation
- Appréhender les gestes liés à votre intervention : Manoeuvre et consignation
 - ✓ Principe et exemples de verrouillage
 - ✓ Visualiser le rôle des intervenants
 - ✓ Autorisation et pratiques adaptées à chaque intervenant
- Identifier le matériel de sécurité électrique nécessaire pour intervenir
 - ✓ Les équipements de protection individuelle (EPI)
 - ✓ Les outils électriques portatifs à main
 - ✓ L'outillage non spécifique aux électriciens

Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Savoir comment réagir en cas d'incendie dans une **installation électrique**
- Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée
- Évaluation participative



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Savoir comment réagir en cas d'incendie dans une **installation électrique**
- Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée
- Théorie : Exposé / Débats
- Pratique : Études de cas
- Évaluations et test
- Support de cours de la **formation habilitation électrique HOB0**
- Auto évaluation préalable en amont de la formation

Évaluation des acquis en fin de formation

VALIDATION

Attestation de formation, délivrée aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes techniques.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'**habilitation électrique HOB0-HOV** est nécessaire pour toute personne devant assurer des tâches d'ordre non-électrique et souhaitant veiller à sa propre sécurité, ainsi que celle des autres. Cette **habilitation électrique HOB0-HOV** permet d'accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux électriciens en basse tension et haute tension. Le personnel habilité ne peut pas réaliser des travaux de réarmement ou de remplacement (lampe, fusible, etc.). Ses tâches se résument à des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

Cette habilitation obligatoire répond à la [norme de sécurité NF C 18-510](#), recommandée par le code du travail.

Cette **formation habilitation électrique HOB0 - HOV**, d'une durée conseillée d'un jour, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

ACCESSIBILITÉ

Pour les formations qui se déroulent dans vos locaux, vous devez vous assurer qu'ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les locaux que nous mettons à votre disposition pour les formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (contactez-nous pour organiser l'accueil du/des apprenant(s)).



1 à 8 participants



3h30



Sur devis

CONTACT

 06.76.85.41.52

 contact@fisaquitaine.fr

 fisaquitaine.fr